

Document 2

Punition ou sanction ?

- Un enfant joue avec la nourriture à table. L'animatrice le prive de dessert.
- Pendant un trajet, un enfant ne cesse pas de faire le pitre et de sortir du rang. L'animatrice le met en tête de convoi à côté d'elle et lui donne la responsabilité de conduire le groupe sans se perdre en chemin.
- Une enfant n'arrête pas d'utiliser des gros mots. L'animateur lui fait écrire un texte où il lui demande d'expliquer son comportement.
- Un enfant perturbe l'activité. L'animatrice qui gère cette activité le prend à part et lui explique longuement pourquoi son comportement est gênant.
- Une enfant n'arrête pas d'utiliser des gros mots. L'animateur la fait copier 100 fois « je ne dois pas dire de grossièreté ».
- Une enfant a embêté ses camarades toute la matinée. A midi, l'animateur le prive de la sortie prévue le lendemain.
- Un enfant n'arrête pas de se moquer des autres. L'animatrice prend un temps pour discuter avec lui des conséquences de ce qu'il fait et de ce que cela peut provoquer chez les autres.
- Pendant un trajet, une enfant ne cesse pas de faire la pitre et de sortir du rang. L'animatrice la prend à côté d'elle et lui promet « que ça va barder en arrivant au centre ».
- Un enfant n'arrête pas de se moquer des autres. L'animatrice décide de se moquer de lui en retour devant tous les autres.
- Un enfant frappe en frappe un autre. L'animatrice exige qu'il s'excuse auprès de son camarade.
- Après le débarassage du repas de midi, une tablée d'enfants fait trop de bruit au réfectoire. L'animateur fait poser aux enfant leur tête sur leur bras et leur indique qu'ils doivent se taire.
- A table, un enfant refuse de finir son assiette. L'animatrice lui dit qu'il ne sortira pas jouer tant qu'il n'a pas fini de manger.
- Une enfant vient de faire une bêtise. Comme stipulé dans le règlement du centre, l'animateur lui donne un « mauvais point ».
- Lors d'un séjour de vacances, une chambrée fait beaucoup de bruit. L'animatrice fait sortir une partie des enfants dans le couloir pour qu'ils se calment.
- Une enfant perturbe l'activité. L'animateur qui gère cette activité l'envoie chez le directrice du centre.